

## **INFORMATIONS AUX CLUBS POUR LA GESTION DES MUTATIONS :**

### **Procédure à suivre pour les mutations 2022**

Si vous voulez quitter votre Club actuel, **mais rester dans le département de l'Ain** en 2022, vous devrez :

- 1) Remplir la liasse de mutation (3 volets), la faire signer et tamponner par le responsable des mutations de votre Club,
- 2) Envoyer **les volets blanc et rose**, dans une enveloppe suffisamment affranchie, **accompagné d'un chèque de 30€** libellé à l'ordre du Comité départemental de l'Ain de la FFPJP, en y joignant **une enveloppe timbrée libellée à votre adresse** à :

**Madame Madeleine GERMAIN  
11 B, route de Genève  
01160 PONT D'AIN**

Le volet rose, tamponné du cachet du Comité, sera renvoyé au joueur dans l'enveloppe timbrée à son adresse, qu'il aura jointe à sa demande de mutation. Le volet blanc sera conservé au Comité, et servira de contrôle lors de la réception des demandes de licences des joueurs concernés par une mutation.

**XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

Si vous voulez quitter votre Club actuel pour aller dans un Club situé **dans un autre département** en 2022, vous devrez :

- 1) Remplir la liasse de mutation (3 volets), la faire signer et tamponner par le responsable des mutations de votre Club,
- 2) Envoyer **les volets blanc et rose**, dans une enveloppe suffisamment affranchie, **accompagné d'un chèque de 50€**, libellé à l'ordre du Comité départemental de l'Ain de la FFPJP, en y joignant **une enveloppe timbrée libellée à votre adresse** à :

**Madame Madeleine GERMAIN  
11 B, route de Genève  
01160 PONT D'AIN**

**Au retour du volet rose** chez vous, et muni de celui-ci, vous serez libre de demander votre licence dans le Club et le Comité départemental de votre choix, au moment où vous le désirerez au cours de l'année 2022.  
**Rappel :** Si, après avoir demandé votre mutation, pour un Club du département 01, ou d'un autre Comité, vous souhaitez rester dans votre Club actuel, ce serait tout à fait possible, mais les frais de dossier (**30€** ou **50€**) ne vous seraient pas restitués.

**Mutations jeunes :** Celles-ci sont gratuites, **sauf pour les juniors et les cadets atteignant la catégorie junior en 2022.**

### **Nota :**

"Les duplicatas sont payants, même s'ils sont demandés lors du renouvellement de la licence."